

Ce levé aéromagnétique et la production de cette carte ont été financés par le programme de la Géocartographie de l'énergie et des minéraux du Secteur des sciences de la Terre, Ressources naturelles Canada.
 This aeromagnetic survey and the production of this map were funded by the Geomapping for Energy and Minerals Program of the Earth Sciences Sector, Natural Resources Canada.

DOSSIER PUBLIC 6643 DE LA CGC / GSC OPEN FILE 6643
 MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE DU QUÉBEC, DP 2010-08

SÉRIE DES CARTES GÉOPHYSIQUES / GEOPHYSICAL SERIES

LEVÉ MAGNÉTIQUE AÉROPORTÉ DE LA RÉGION DE LA BAIE D'UNGAVA, QUÉBEC
 AIRBORNE MAGNETIC SURVEY OF THE UNGAVA BAY AREA, QUEBEC

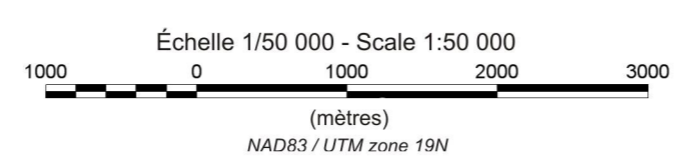
SNRC 24 L/08 / NTS 24 L/08

DÉRIVÉE PREMIÈRE VERTICALE DU CHAMP MAGNÉTIQUE
 FIRST VERTICAL DERIVATIVE OF THE MAGNETIC FIELD



Auteurs : R. Dumont et F. Dostaler

L'acquisition, la compilation des données ainsi que la production des cartes furent effectuées par Gotsak Airborne Surveys, Saskatoon, Saskatchewan. La gestion et la supervision du projet furent effectuées par la Commission géologique du Canada, Ottawa, Ontario.



Authors: R. Dumont and F. Dostaler

Data acquisition, compilation and map production by Gotsak Airborne Surveys, Saskatoon, Saskatchewan. Contract and project management by the Geological Survey of Canada, Ottawa, Ontario.

SOMMAIRE DES FEUILLETS / MAP SHEET SUMMARY	
CGC Feuille / GSC Sheet	CARTE / MAP
1.	Composante résiduelle du champ magnétique total Residual Total Magnetic Field
2.	Dérivée première verticale du champ magnétique First Vertical Derivative of the Magnetic Field

DOSSIER PUBLIC / OPEN FILE	
6643	
COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA / GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA	
2010	
FEUILLET 2 DE 2 / SHEET 2 OF 2	

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec
 DP 2010-08 C032

Dérivée première verticale du champ magnétique

Cette carte a été dressée à partir de données acquises lors d'un levé aéromagnétique exécuté par Gotsak Airborne Surveys, pendant la période du 22 janvier au 19 mars 2010. Les données ont été recueillies au moyen de magnétomètres à vapeur de césium à faisceau partagé (sensibilité de 0,005 nT) installés dans chacune des poutres de queue des avions Piper Navajo immatriculés C-GJBA, et C-GJBB. L'espacement nominal des lignes de vol était de 300 m et celui des lignes de contrôle de 2000 m. Les avions volaient à une hauteur nominale de 110 m au dessus du sol. Les lignes de vol étaient orientées N 60° E, perpendiculairement aux lignes de contrôle. La trajectoire de vol a été restituée par l'application après le vol de corrections différentielles aux données brutes du système GPS. Le levé a été effectué suivant une surface de vol prédéterminée afin de minimiser les différences des valeurs du champ magnétique aux intersections des lignes de contrôle et des lignes de vol. Ces différences ont été analysées par ordinateur afin d'obtenir un jeu de données nivelées sur le champ magnétique le long de la ligne de vol. Ces valeurs nivelées ont ensuite été interpolées suivant un quadrillage à maille de 75 m. Le champ géomagnétique international de référence (IGRF) défini à une altitude de 266 m pour l'année 2010.15 a été soustrait.

La dérivée première verticale du champ magnétique représente le taux auquel varie le champ magnétique suivant la verticale. Le calcul de la dérivée première verticale supprime les composantes de grande longueur d'onde du champ magnétique et améliore considérablement la résolution des anomalies rapprochées ou superposées. L'une des propriétés des cartes de la dérivée première verticale est la coïncidence de la courbe de valeur zéro et des contacts verticaux aux hautes latitudes magnétiques (Hood, 1965).

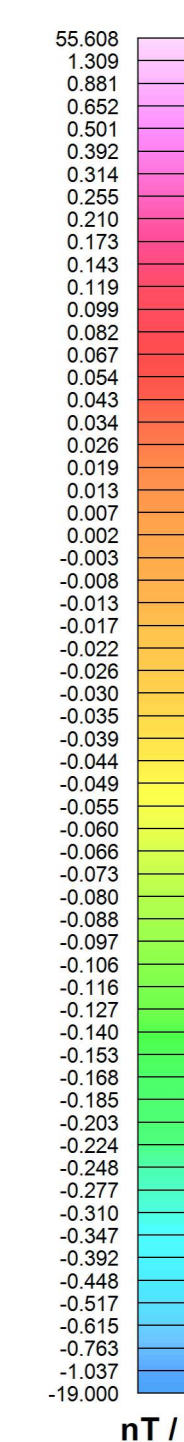
First Vertical Derivative of the Magnetic Field

This map was derived from data acquired during an aeromagnetic survey carried out by Gotsak Airborne Surveys, during the period January 22 to March 19, 2010. The data were recorded using split-beam cesium vapour magnetometers (sensitivity = 0.005 nT) mounted in each of the tail booms of two aircraft Piper Navajo registration C-GJBA and C-GJBB. The nominal traverse and control line spacing were, respectively, 300 m and 2000 m, and the aircraft flew at a nominal terrain clearance of 110 m. Traverse lines were oriented N 60° E with orthogonal control lines. The flight path was recovered following post-flight differential corrections to the raw Global Positioning System. The survey was flown on a pre-determined flight surface to minimize differences in magnetic values at the intersections of control and traverse lines. These differences were computer analysed to obtain a mutually levelled set of flight-line magnetic data. The levelled values were then interpolated to a 75 m grid. The International Geomagnetic Reference Field (IGRF) defined at an altitude of 266 m for the year 2010.15 was then removed.

The first vertical derivative of the magnetic field is the rate of change of the magnetic field in the vertical direction. Computation of the first vertical derivative removes long-wavelength features of the magnetic field and significantly improves the resolution of closely spaced and superposed anomalies. A property of first vertical derivative maps is the coincidence of the zero-value contour with vertical contacts at high magnetic latitudes (Hood, 1965).

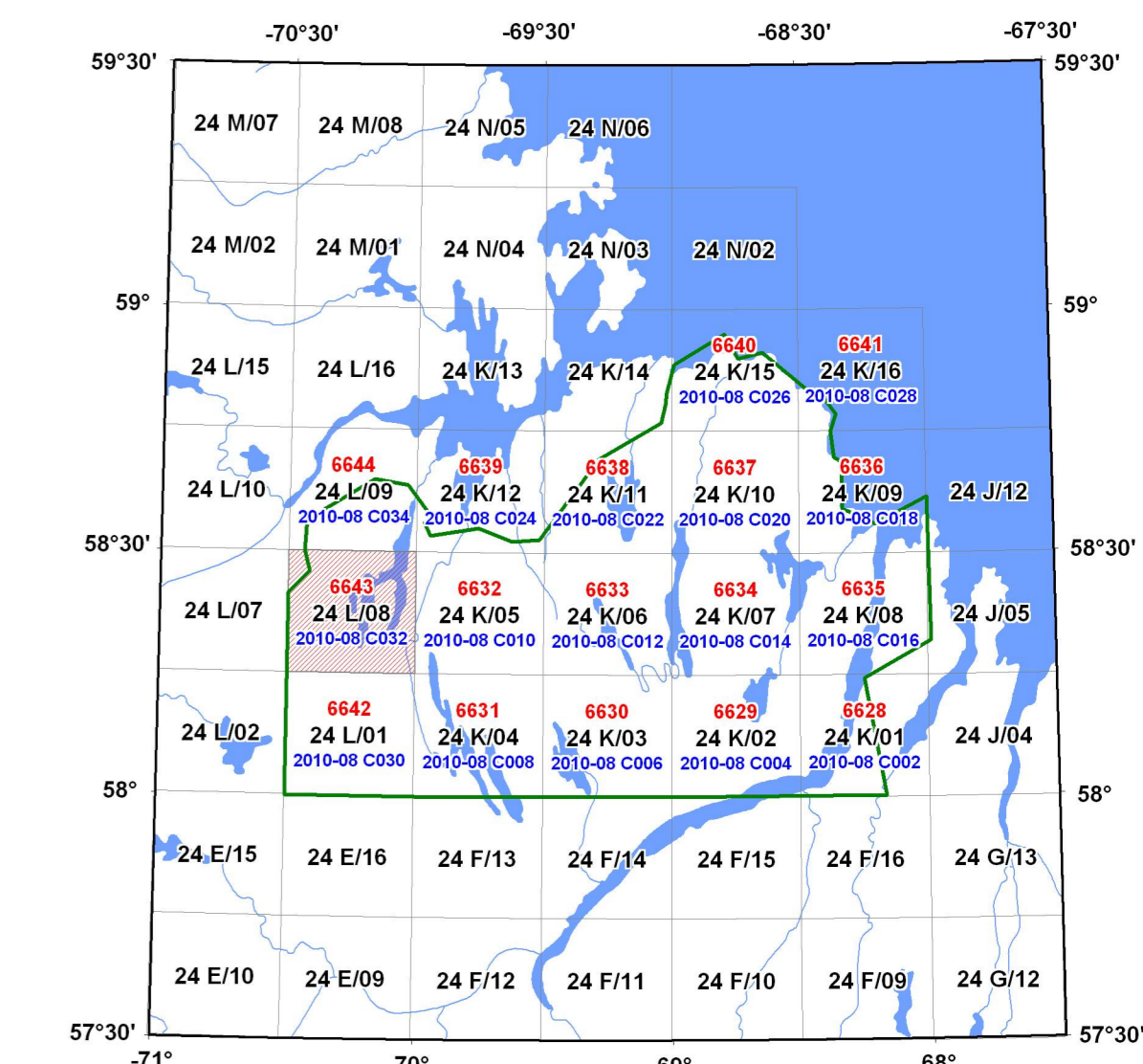
References / Références

Hood, P.J., 1965. Gradient measurements in aeromagnetic surveying. Geophysics, v. 30, p. 891-902.



SYMBOLS PLANIMÉTRIQUES	PLANIMETRIC SYMBOLS
Drainage	Drainage
Route	Road
Edifice	Building
Ligne de vol	Flight line

Numéros de dossiers publics de la CGC / en rouge - GSC Open File Numbers in Red
 Numéros de DP du Québec / en bleu - Quebec DP numbers in blue



SYSTÈME NATIONAL DE RÉFÉRENCE CARTOGRAPHIQUE ET INDEX DES CARTES GÉOPHYSIQUES
 NATIONAL TOPOGRAPHIC SYSTEM REFERENCE AND GEOPHYSICAL MAP INDEX

Notation bibliographique conseillée :
 Dumont, R. et Dostaler, F., 2010.
 Série des cartes géophysiques,
 Levé magnétique aéroporté de la région de la baie d'Ungava, Québec,
 SNRC 24 L/08;
 Commission géologique du Canada, Dossier public 6643;
 Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, DP 2010-08,
 échelle 1:50 000.

Recommended citation:
 Dumont, R. and Dostaler, F., 2010.
 Geophysical Series,
 Airborne Magnetic Survey of the Ungava Bay Area, Québec,
 NTS 24 L/08,
 Geological Survey of Canada, Open File 6643,
 Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, DP 2010-08,
 scale 1:50 000.